

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'association AMCA (Suisse romande) **2024** & Anniversaires des 5 ans d'activités - Musée olympique de Lausanne

Le vendredi 20 septembre 2024 à 18h30

Présents :

En Annexe la liste des participants, page 7 (67 signatures)

Procès-verbal pris par : Maud Duval

Ordre du jour :

Ouverture de l'Assemblée générale
Mot de bienvenue du Président
Rapport d'activités
Présentation des projets
Rapport financier et budget 2024
Rapport de révision des comptes 2023
L'association : élections statutaires 2024
Discours de la nouvelle Vice-présidente
Intervention du Prof. Dr. Franco Cavalli
Divers – annonce du Marathon de Lausanne 10km
Remerciements

1. Ouverture de l'Assemblée générale

L'assemblée générale est ouverte par Andrea Leoni, membre du comité, à 19h00.

Il présente le déroulement de la soirée et précise aux parents que les activités pour les enfants se termineront à 19h30.

Il présente l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

Il présente le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 qui est accepté à l'unanimité.

Il passe la parole au Président.

2. Mot de bienvenue du président Raymond Stouder

Le Président se réjouit de la présence de chacun et remercie chaleureusement les donateurs (Musée olympique + donateurs anonymes) sans qui cette soirée n'aurait pas pu voir le jour.

Il souligne que l'Association AMCA en suisse romande fête ses 5 ans d'activité, que malgré des débuts difficiles à cause du covid, suivis par les ouragans au Nicaragua, les projets ont malgré tout pu avancer et voir le jour. Les projets futurs sont maintenant orientés vers l'éducation et le social.

Le Président fait un petit flashback sur les activités du début de cette année et termine par l'annonce de la participation d'AMCA au Marathon de Lausanne : une équipe d'environ 30 participants (course 10km et marche 10km) courront aux couleurs d'AMCA le dimanche 27 octobre 2024. Il invite chacune des personnes présentes à se joindre à AMCA et à la soutenir via la plateforme de crowdfunding Givengain « Toute notre énergie pour combattre le cancer au Nicaragua (<https://www.givengain.com/campaign/toute-notre-nergie-pour-combattre-le-cancer-au-nicaragua>)

3. Rapport d'activités : présentation par Aurélie Moeri Michielin – chargée de communication et vice-présidente sortante

Aurélie propose une revue des activités de l'année 2023 :

- En juin AMCA a tenu son *Assemblée générale* à la salle de paroisse du St-Rédempteur à Lausanne avec une soixantaine de participants : nous y avons présenté de l'avancée des projets et animé une table ronde avec le témoignage de deux personnes s'étant rendues sur place : Nicky Mustad (membre honoraire) et Béa Marx (infirmière bénévole).
- En septembre AMCA a organisé son traditionnel *repas de soutien* à l'Hôtel de la Paix à Lausanne. La soirée a été animée par une vente aux enchères, une tombola, une prestation théâtre d'impro et un concert de Fanny Leeb ; ce fut un grand succès de par le nombre de participants (120) et le bénéfice net de la soirée (env. CHF 30'000.-).
- En novembre, AMCA a été sponsor du *festival « Filmar en America latina »* ; cette manifestation qui regroupe un large public avait pour but de se faire connaître à Genève. L'Association a été présentée au public et un spot « publicitaire » a été placé au début de chaque film ; notre Président a été invité à remettre le prix du Jury des jeunes.
- D'autres activités ont permis de *collecter des fonds*, en particulier la course « 4KM de Lausanne » et le « Marathon de Lausanne ». Cumulées, ces deux courses ont permis de collecter plus de CHF 6000.-
- En août, notre membre honoraire Nicky Mustad a participé à une *brocante* (gain + de CHF 2000.-) et pris part à « *Art et Solidarité* », une exposition d'art située à Gstaad avec l'artiste Tina Ausoni.

4. Les projets présentés par Francesco

Le Dr. Francesco Ceppi remercie les membres et le comité pour cette nouvelle année très riche en activités pour AMCA et présente les projets :

- **Projet oncologie pédiatrique à l'hôpital La Mascota** : le Dr. Ceppi rappelle qu'il s'agit du 1^{er} projet mis en place par AMCA (Tessin) et que le projet aura 40 ans l'année prochaine.
Un événement très particulier à eu lieu en novembre 2023 : l'inauguration du pavillon d'oncologie pédiatrique totalement rénové et modernisé. Cette inauguration a eu lieu en présence de nombreux bénévoles d'AMCA et de l'Ambassadeur de Suisse au Nicaragua, M. Derighetti. La prochaine étape est maintenant la formation et le soutien au personnel sur place. Puis la pose de panneaux solaires sur tout le toit de l'hôpital.
- **Projet à l'hôpital pour femmes Berta Calderón** : Rénovation de l'albergue et création d'un atelier de couture

Ce bâtiment accueille les femmes pendant et entre leurs traitements, elles n'ont en effet pas les moyens de rentrer chez elles et doivent séjourner à l'hôpital plusieurs semaines voire mois. Elles vivent dans des conditions précaires et insalubres. Le projet est très coûteux CHF 400'000.- mais suit son cours.

Parallèlement, un projet social de formation a été mis en place par notre responsable de Lausanne, Katty Ceppi : la création d'un atelier de couture. Ce projet a eu un impact tellement positif et beaucoup plus important que prévu qu'il faut déjà penser à l'agrandir ; il faut également trouver du personnel supplémentaire et éventuellement proposer d'autres activités. Le programme a été reconnu par le ministère de la santé et le ministère de l'éducation et permet d'obtenir un « diplôme de couturière ». A l'issue de cette 1^{ère} formation, 15 participantes ont été diplômées.

La suite de ce projet sera la rénovation du bâtiment de l'albergue.

- **Projet « Ecole à l'hôpital la Mascota »** : il s'agit d'un nouveau projet suite au voyage de Nicky Mustad à la Mascota. Nicky s'est rendu compte des besoins et du fait que l'école existait mais malheureusement, petit à petit, elle a été abandonnée par manque de moyens.

Ce projet donne une nouvelle direction au soutien d'AMCA au Nicaragua. Un dossier de présentation avec un budget de fonctionnement sur 2 années a déjà été présenté à certaines organisations privées en vue d'un financement à long terme.

5. Rapport financier 2023 et budget 2024

Les comptes sont présentés par notre comptable interim, Manuela Cattano de AMCA Tessin ; elle rappelle que les comptes sont établis conformément aux statuts d'AMCA en Suisse romande, sur la base des dispositions applicables du code des obligations suisse et des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et Zewo pour les organisations d'intérêt public à but non lucratif.

Les comptes du bilan et de pertes & profits sont projetés à l'écran et Manuela les commente comme suit :

- Les produits sont générés par les cotisations des membres (73 individuels + 3 entreprises), les dons (en particulier le soutien important de la Fondation Lombard Odier pour CHF 20'000.- par année), le repas de soutien, les campagnes de crowdfunding et des événements de collectes de fonds :
 - recettes non affectées CHF 14'143.07
 - recettes affectées aux projets CH 95'661.02
 - total recettes CHF 109,804.09
- Les charges sont composées par les frais administratifs (fonctionnement du bureau), les frais de communication/information (festival Filmar) et bien évidemment dans une large mesure le financement des projets :
 - charges directes des projets CHF 68'753.97
 - charges d'exploitation CHF 2'210.21
 - charges information/sensib. CHF 18'901.85
 - total charges CHF 89'866.03

soit un résultat avant variation nette des fonds de CHF 19'938.06

- Finalement, avec les fonds affectés, on constate une variation nette des fonds de CHF -19'943.93 portant les capitaux de fonds à CHF 31'356.61 au 31.12.2023.
- Le résultat de l'exercice présente donc une perte de CHF 116.92
- Les liquidités au 31.12.2023 s'élèvent à CHF 72'248.15
- Un montant de CHF 2000.- a été affecté à la réserve.
- Manuela rappelle l'importance du label Zewo qui garantit une transparence maximale par au rapport au standard Swiss GAAP.
- Manuela souligne également le partenariat entre AMCA Tessin et AMCA Suisse romande, par lequel AMCA Suisse romande paie une participation de 2% sur les projets au titre de frais administratifs. En effet, sans ce partenariat, AMCA Suisse romande ne pourrait pas exister car elle fonctionne avec une équipe 100% bénévole.
- Petit rappel aux membres : Manuela rappelle ne pas oublier de mentionner sur le bulletin de versement, dans la rubrique commentaires COTISATION, car sans cette mention les fonds seront considérés comme des dons non-affectés.
- Le budget 2024, aligné sur le budget 2023, est présenté et accepté en l'état.

6. Rapport de révision des comptes 2023

L'organe de révision est composé de 3 membres : Dr. Yoko Tomonaga (médecin pédiatre à Crissier), Luca Maurizio (géographe) et Dr. Marzio Bergomi (chargé de recherche au CHUV).

Le rapport est présenté par Luca Maurizio : il confirme que les comptes sont complets, qu'ils ont été examinés et qu'ils sont conformes aux normes de Swiss GAAP RPC 21 ainsi que la certification Zewo.

Il recommande donc à l'assemblée de les approuver.

Le rapport est accepté à l'unanimité, avec aucune abstention.

7. L'association : élections statutaires

- Remerciements aux 2 membres sortants

Aurélie Moeri Michelin, Vice-présidente et responsable de la communication quitte le comité. Elle est chaleureusement remerciée pour son travail effectué pour AMCA depuis ces 3 années.

Audrey Brossard, Trésorière, quitte également l'association et est remerciée pour son travail.

➤ Election de 2 nouveaux membres

Nicky Mustad, membre honoraire depuis 1 année est proposée comme Vice-présidente.

Le comité recommande son élection aux membres qui l'élisent à l'unanimité.

Isabelle de Meyer, membre de l'association depuis plusieurs années, rejoint le comité en tant que responsable de la recherche de fonds.

Le reste du comité est réélu à l'unanimité.

8. Discours de la nouvelle Vice-présidente : Nicky Mustad

Nicky prend la parole pour remercier l'assemblée de l'avoir élue et se dit être ravie de faire partie de la grande famille AMCA. Elle est reconnaissante ainsi de pouvoir mener à bien les projets en interne et présente son nouveau projet qui est l'école à l'hôpital.

9. Intervention du Pr. Franco Cavalli

Le Pr. Franco Cavalli fondateur d'AMCA Tessin, il y a bientôt 40 ans, a été retenu par une urgence professionnelle au Tessin, raison pour laquelle il nous a fait parvenir une vidéo.

Il regrette de ne pas avoir pu venir fêter les 5 ans d'AMCA en Suisse romande et il s'en excuse.

Il constate avec grande joie le développement de l'association romande, depuis 2019, et remercie tous les membres et le comité d'être fidèles.

Il commente les projets en cours au Nicaragua et parle aussi des projets futurs.

Il conclut en souhaitant une belle soirée festive à tout le monde.

10. Divers – annonce du Marathon de Lausanne 10km

Isabelle de Meyer, membre fraîchement élue, prend la parole et rappelle aux membres que les événements sportifs sont rassembleurs et rapportent des fonds, tout en faisant connaître l'association.

En 2023, sur deux événements sportifs, AMCA a récolté plus de CHF 6'000.-

Elle annonce donc qu'une équipe d'environ 30 personnes courra pour AMCA le 27 octobre prochain lors du marathon de Lausanne - distance 10 km (marche/course) – et tentera ainsi de collecter des fonds via la plateforme de crowdfunding Givengain (www.givengain.com).

Elle invite tous les membres de l'assemblée à se fédérer autour de cet événement pour soutenir AMCA et faire de la publicité.

11. Remerciements par Léo

- En guise de cadeau pour ses 5 ans, AMCA a reçu une vidéo de Fanny Leeb, marraine et ambassadrice de notre Association. Elle envoie un message très chaleureux et encourage toutes les personnes présentes à continuer à soutenir le travail pour lutter contre les injustices face à la maladie.
- Une 2^{ème} vidéo est présentée : il s'agit d'une présentation générale tournée dans les 2 hôpitaux de Managua, Bertha Calderon et La Mascota, qui montre l'avancée des travaux et la vie des patient-e-s sur place.
- Léo remercie tous les membres pour leur fidélité et leur présence. Il remercie également les sponsors qui ont rendu cette soirée au Musée olympique possible.
- Léo fait encore 2 annonces :
 - Une carafe en verre, à l'effigie d'AMCA est désormais en vente (CHF 20.-)
 - Tina Ausoni, artiste-sculptrice, a mis à disposition d'AMCA de nombreux exemplaires de son livre (cadeaux pour les inviter) **et deux tableaux d'art à vendre (don destiner au projet La Mascota).**

Leo clôt l'assemblée générale à 19h40 et ouvre la partie récréative de la soirée avec apéritif et soirée dansante.



Maud Duval
Secrétaire – Prise du procès-verbal



Raymond Stouder
Président d'AMCA Suisse romande